

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat  
Tenue le 19 janvier via la plateforme Teams**

**Présences :**

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
<b>Conseil d'élèves</b>			<b>Équipe-École</b>			<b>Parents</b>		
			Benoit Graton	X		Annick Bouliane	X	
			Nathalie Lavigueur	X		Martin White	X	
			Vicky Blumenthal	X		Rachid Azzoun	X	
<b>Communauté</b>			Annie Pelletier	X		Frédéric Bataille	X	
Maddy Lespinasse	X		Evans François		X	M- Étienne Deslauriers		X
			Annie Thériault		X	Cathy Gagnon	X	
			Sabine Posso	X		Benoit Guinot	X	
			Toni Salhani	X		Fabienne Hardy	X	

**Invités :**

M. Thomas : CSSDM

Mme Montpetit : députée provinciale

M. Boursier : Attaché politique de Mme Montpetit.

**1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum**

À la suite de la constatation du quorum, la réunion est déclarée ouverte à 18h45.

M. Azzoun accepte d'être secrétaire de séance.

M. Thomas prend la parole et introduit Mme Sabine Posso (nouvelle directrice de Sophie Barat), il relate son parcours professionnel, longues années d'expériences ainsi que son expertise dans l'éducation.

Mme Posso, se présente en quelques mots à l'ensemble des membres du CÉ.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Mme Pelletier et secondé par M. Guinot

**3. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2020.**

Des corrections ont été apportées au PV à la suite des commentaires de Mme Hardy.

Mme Lavigueur propose l'adoption et elle est secondée par Mme Hardy.

M. Jonathan Boursier, attaché politique de Mme Montpetit, rejoint la réunion en tant qu'invité.

**4. Suivis aux procès-verbaux**

Des corrections ont été apportées au PV du 08 octobre 2020.

**5. Parole au public**

Pas de public présent

## 6. Point de discussions et de décisions

### 6.1 Dossier rénovations SB

Les 4 sous-points sont tous abordés par M. Thomas, mais sans égard à l'ordre

M. Thomas prend la parole :

- Le Conseil des ministres a autorisé le budget de rénovation (environ 100 M\$) pour le pavillon principal dans le PQI 2021-2031 (Programme québécois d'Infrastructures). La gouvernance du projet reste à préciser
- Le CÉ aura des mises à jour au fur et à mesure que le projet avance.
- Il y aura un seul chargé de projet qui sera nommé bientôt.
- Concernant la rénovation du toit, il va faire un suivi auprès de M. Tessier
- Explications données sur les différentes étapes du projet. M. Thomas précise que la climatisation sera traitée quand on sera rendu à cette étape.
- Le CSSDM a fait une demande à la Ville pour avoir un terrain afin de construire une autre école secondaire dans le Nord (secteur Ahuntsic), et on espère l'avoir dans 5 ans.
- Échanges entre les membres du CÉ et M. Thomas :
  - Mme Bouliane demande à quelle étape on est rendu dans la ligne du temps présentée en décembre. M. Thomas répond que nous sommes à l'étape du dossier d'affaires
  - Mme Montpetit demande si le Conseil du Trésor a autorisé le financement et les échéances de l'avancement des travaux et demande des réponses sur l'enjeu des modulaires afin de savoir quand les enfants du quartier pourront revenir dans leur école de quartier. M. Thomas confirme que le DG du CSSDM a eu la confirmation que le conseil des ministres a adopté le financement. Il répond aussi que l'installation des modulaires sur le terrain de la maison-mère pose plusieurs problèmes: où vont manger les 450 élèves de St-Dorothy, car les classes seront installées dans les modulaires mais sans cafétéria ni bibliothèque.
  - M. Boursier demande une réponse claire sur la position du CSSDM au sujet de la construction des modulaires à la maison-mère. M. Thomas répond que l'enjeu principal est d'ordre opérationnel, en plus des coûts importants. Les élèves n'auraient pas de gym, ni de cafeteria, ni de bibliothèque. De plus, ils n'auraient plus accès à la maison-mère en 2024, puisqu'elle serait fermée pour les travaux. Pour les élèves et le personnel, cette situation n'est pas fonctionnelle et cette solution n'est donc pas privilégiée par le CSSDM
  - Mme Gagnon ne comprend pas pourquoi le CSSDM mentionne maintenant que la cohabitation des modulaires à la maison-mère n'est pas possible
  - Mme Bouliane demande pourquoi ce changement de décision au CSSDM concernant l'installation des modulaires alors que les membres ont maintes fois demandé si cette solution était envisageable par le CSSDM. Demande comment les élèves actuellement logés au pavillon principal auront accès à une cafétéria et une bibliothèque et comment l'enjeu de surpopulation sera adressé.
  - Est-ce que l'option des modulaires est complètement éliminée? M. Thomas répond que le CSSDM n'exclut pas l'installation de modulaires si la Commission Scolaire English Montreal décide de reprendre l'école St-Dorothy en 2022 mais ceci reste une solution de dernier recours.
  - Mme Lespinasse demande si le montant de 100 M\$ inclut tous les travaux M. Thomas confirme
  - M. Thomas aborde le sujet de la rénovation du bâtiment de la chaufferie en réponse à une question à ce sujet.
  - M. White, propose une solution : prendre l'école Marie-Anne. M. Thomas répond que cela ne

peut pas avoir lieu car l'école Marie-Anne n'a pas de gymnase, donc ne peut pas servir pour une école secondaire; cependant, le stationnement pourrait accueillir une école de transition. Mme Hardy questionne la disponibilité du terrain de Louvain, anciennement utilisé par la V de Mtl. Or selon certains membres, des projets pour du développement communautaire, incluant la construction de logements sociaux, seraient déjà à l'étude. À valider. M. Thomas précise que le terrain de l'ancien Loblaws sera converti en tours à condo. Le CSSDM a fait des demandes pour le terrain en face et attend la réponse du ministère.

- Mme Blumenthal insiste sur l'urgence d'avoir une vraie école secondaire et se questionne sur la longueur des délais de construction à Montréal puisqu'à Laval, le CSS a fait construire une école dans un délai très court.
- M. White précise que les échanges avec les parents en début d'année ont fait ressortir qu'ils sont prêts pour un sacrifice à condition que les enfants reviennent rapidement dans leur quartier. Il se demande encore quel est le plan du CSSDM pour la rentrée 2022 si St. Dorothy n'est pas disponible. M. Thomas rétorque qu'une solution sera trouvée.
- M. Azzoun exprime son scepticisme persistant depuis le début. Comment va faire le CSSDM si la solution présentée comme de derniers recours est la seule qui reste? Quel est le plan?
- Mme Montpetit exprime son étonnement concernant les modulaires et réitère sa disponibilité à appuyer le CÉ si nécessaire

#### **Pause : 20h35 – 20h40**

Le CÉ adopte la résolution suivante qui sera envoyée au CSSDM :

Le CE de l'école S-B demande au CSSDM de lui fournir par écrit et par ordre de priorité, d'ici le 9 mars, l'ensemble des scénarios viables envisagés pour loger, accommoder et desservir adéquatement l'ensemble des élèves et du personnel de l'école et ce, pour toute la durée des travaux. Ces scénarios doivent prendre en compte les besoins de locaux adaptés à la clientèle du secondaire: cafétéria, bibliothèque, gym, sciences, arts, labo d'informatique. Une offre de transport optimale doit faire partie des solutions pour accommoder les élèves délocalisés dès la rentrée scolaire 2021. Cette rentrée doit être adéquatement planifiée, avec consultation de l'ensemble des parents de l'école.

#### **6.1.4 : Lettre aux parents**

M. White se propose de faire une ébauche de la lettre qui sera envoyée aux parents pour les informer de la situation. Le CÉ accepte.

#### **6.1 Suivi comité de transport**

M. Guinot propose d'engager les discussions dès maintenant pour la prochaine rentrée.

#### **6.2 Budget : Financement des chocolats pour le personnel scolaire.**

Mme Bouliane donne une explication sur l'idée, l'origine du financement et pourquoi les parents-membres du CÉ ont gardé le secret, sans demander l'autorisation de tout le CÉ pour la dépense de 400\$

Les enseignants membres du CÉ rapportent que leurs collègues ainsi que les membres de l'équipe-école ont beaucoup apprécié.

#### **6.3 Grille-matière 2021-2022**

M. Salhani fait une présentation sommaire en résumant qu'il n'y avait aucun changement sauf pour le remplacement musique et art plastique pour les élèves de 2e année qui sont en reprise de cycle. Mme Hardy propose d'inclure certains cours pour les différents programmes, M. Salhani a pris note et va voir comment cela peut se concrétiser sur le terrain.

M. Azzoun propose l'adoption de la grille-matière secondée par Mme Blumenthal.

#### 7.1 Présidence

Mme Bouliane demande la collaboration de tous les membres pour répondre rapidement aux courriels lorsqu'un avis ou une décision sont demandés.

Différents points sont aussi abordés : accès à la boîte de courriel du CÉ (encore non-disponible), publication des PV du CÉ sur le site web de l'école (Mme Posso s'en occupera), faisabilité d'inviter les parents avant chaque CÉ (Mme Gagnon propose d'envoyer l'ordre du jour aux parents).

### 7.2 Communauté

Mme Lespinasse se présente auprès de Mme Posso et résume les différentes activités réalisées ou en cours avec les élèves de SB :

- Les jeunes de SB ont remis 6 paniers de Noël
- Projet de la murale avance très bien
- Projet de remettre des repas congelés aux familles défavorisées de SB
- Sessions virtuelles de CV pour les emplois d'été
- Nouveau projet en santé mentale : informations à venir au prochain CÉ
- Place ouverte du CIUSS : espace pour les jeunes qui ne peuvent pas se présenter au CLCS

### 7.3 Conseil d'élèves :

Pas d'élèves élus.

### 7.4 Forum des parents

Aucune information

### 7.5 Délégué au comité de parents

Délégué absent lors de ce CÉ

### 8. Dépôt de documents

Aucun document à déposer

M. Azzoun propose la création d'un groupe Teams, lequel sera structuré en dossier par année scolaire et date de CÉ, de telle façon que l'on puisse trouver tous les documents au même endroit (ordre du jour, PV, documents, etc.). Cette espace servira pour les prochains CÉ, où les membres peuvent consulter les anciens PV et déposer les nouveaux. La seule contrainte est que chaque année, il faudrait révoquer les accès pour les anciens membres et inviter les nouveaux membres du CÉ.

Mme Posso va voir la faisabilité de créer un Teams et la possibilité d'inviter des gens hors CSSDM. M. Azzoun confirme que c'est possible et il est prêt à aider.

### 8. Divers

**Activités parascolaires** : annulées pour le moment

**École à distance** : M. Bataille et Mme Hardy souhaitent avoir des éclaircissements.

M. Salhani précise qu'il n'y a pas d'obligation de faire des sessions Teams pour les enfants en confinement. Mme Blumenthal explique la difficulté d'enseigner en présentiel et de donner en même temps le cours pour un élève à distance. Certaines situations ne s'y prêtent pas

Mme Hardy, remercie le travail que font les enseignants mais précise aussi que les jeunes vivent des situations très difficiles.

M. Salhani et Mme Lavigueur expliquent la complexité de la situation de faire le cours en présentiel et en même temps avoir un ou des élèves à distance.

Mme Hardy se demande pourquoi le cours d'éducation physique ne se donne pas à distance.

M. Salhani répond que c'est difficile de dispenser le cours à distance.

**Température dans les locaux** : Mme Posso précise qu'il fait assez chaud dans les classes même si les fenêtres sont ouvertes. L'administration tolère le port de vestes selon le code vestimentaire.

**Distanciation au dîner** : Il y a une incohérence lors du dîner par rapport à la situation dans les classes puisque les élèves se retrouvent très proches de façon prolongée sans port du masque. La direction confirme que cela respecte l'avis de la Santé publique

**Réorganisation des classes pour la rentrée 2021** : Proposition de délocaliser les élèves qui n'habitent pas trop loin de St-Dorothy.

Levée de l'assemblée à 22h23

---

Mme Annick Bouliane, présidente

---

M. Toni Salhani, directeur par intérim

Rachid Azzoun, secrétaire